



PROJET DE MONITORING DES MEDIAS POUR DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES, TRANSPARENTES ET APAISEES

**PREMIER RAPPORT D'OBSERVATION
DES MEDIAS PENDANT LA PERIODE DE
PRE-CAMPAGNE**

(15 mars au 30 avril 2023)

AVEC LE SOUTIEN DE

1er RAPPORT MONITORING DES MEDIAS EN RDC



INTRODUCTION

PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATION DES MEDIAS

Je tiens tout d'abord à vous remercier, tous et chacun, pour votre présence et pour avoir répondu promptement à notre invitation.

Comme vous l'avez vu, il s'agit de la présentation de notre Rapport de monitoring, non pas des atteintes à la liberté de la presse, comme nous avons l'habitude, mais plutôt d'un Rapport d'observation des médias dans un contexte bien particulier où la RDC se prépare à organiser, au cours de l'année 2023, un nouveau cycle des élections générales.

Il s'agit d'un grand RDV du peuple congolais avec son histoire et son destin et qui doit nous mobiliser tous, et peut être plus encore, les journalistes et les médias.

On sait d'expérience, que les périodes électorales en RDC constituent généralement des moments où les droits et libertés de la presse ainsi que la déontologie professionnelle sont les plus bafoués.

Il en était ainsi des élections législatives et présidentielles organisées en 2006, puis en 2011 et en

2018, qui ont été émaillées des actes de violence qui ont fait de nombreux dégâts et causé de nombreuses pertes en vies humaines. Et sauf par miracle, on ne voit pas comment 2023 pourrait échapper à cette tradition, lorsque l'on entend ou on voit ce qui se passe dans certains Etats-majors des Partis politiques qui donnent cette impression qu'au lieu de préparer les élections, ils préparent déjà la contestation qui débouche généralement sur des violences.

Et comme par le passé, ces violences électorales n'ont pas épargné les médias et les journalistes ; bon nombre d'entre eux ont été attaqués, agressés, menacés, et leurs matériels de travail détruits lors des manifestations...

Dans le même temps, certains journalistes et certains médias ont été aussi accusés d'avoir failli à leur mission d'informer correctement, en exacerbant les tensions, en incitant à la haine et à la violence, en versant dans le clientélisme et en servant des intérêts partisans et égoïstes.

C'est, tirant les leçons de ces trois premières expériences d'élections chaotiques, JED avec son partenaire principal Reporters sans frontières, nous avons estimé qu'il convient de nous investir à temps dans des actions de préventions et de sensibilisation, pour assurer la sécurité et la protection des journalistes, mais aussi permettre aux médias congolais de faire correctement leur travail, et de jouer le rôle qu'on attend d'eux, et permettre la tenue des élections démocratiques, transparentes et apaisées, comme c'est la phraséologie consacrée...

Mais quel est donc ce rôle qu'on attend des journalistes et des médias en cette période ?

Pour répondre à cette question, je voudrais paraphraser l'écrivain et philosophe français du 19^e siècle, Victor Hugo qui disait ceci dans l'un de ses ouvrages écrits en 1848, c-à-d 100 ans avant la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948, et je le cite « *Le principe de la liberté de la presse, n'est pas moins sacré, n'est pas moins essentiel que le principe du suffrage universel... Attenter à l'une (la liberté de la presse), c'est attenter à l'autre (le suffrage universel)* »

Et il poursuit « La souveraineté des peuples se manifeste sous deux formes. D'une main, elle écrit, c'est la liberté de la presse. Et de l'autre main, elle vote, c'est le suffrage universel »

Et il conclue « Voter sans liberté de dire ou de savoir (accès à l'information), c'est voter à l'aveugle. Voter à l'aveugle, c'est risquer de voter pour son propre ennemi ou voter pour son propre malheur ».

Et moi d'ajouter pour terminer, que c'est justement les journalistes et les médias libres et indépendants qui permettent aux électeurs de savoir Qui est Qui ? Qui a fait Quoi hier ? Et Qui est capable de faire Quoi demain s'il est élu ? D'expliquer les enjeux qui sont au cœur de ces élections pour que le peuple puisse voter en toute connaissance des causes.

C'est donc, eût égard à tout ce qui précède que JED a mis en place cette Mission d'observation des médias. Tout au long de ce processus, nous avons prévu de publier trois Rapport d'observation selon le contexte et avec des grilles de lectures différentes.

L'objectif de cette Mission d'observation n'est pas d'accuser, de dénoncer ou de stigmatiser les médias observés.

Notre premier objectif est de réveiller dans l'esprit du journaliste son sens de professionnel de l'information. Celui dont la responsabilité citoyenne est d'informer les autres sur des sujets qui parfois conditionnent leurs vies.

Voilà pourquoi les premiers destinataires de ce Rapport, ce sont les médias qui ont été suivis. Par la

suite, nous rendons public ce Rapport dans le but de prendre à témoins l'opinion ou le public des lecteurs, des auditeurs ou des téléspectateurs, et les faire prendre conscience de l'importance d'une information fiable, crédibles diffusée par des journalistes professionnels et des médias indépendants.



• 1. DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION DU PROJET

Depuis la publication par la CENI (Commission électorale nationale indépendante) de son calendrier électorale, le 26 novembre 2022, la RD Congo s'est résolument engagée sur la dernière ligne droite qui doit mener, vers la fin de l'année 2023, à l'organisation de l'élection présidentielle et des législatives « démocratiques, transparentes et apaisées ».

Nonobstant les efforts visibles que déploie le gouvernement pour aider la CénI à respecter cette échéance constitutionnelle, une certaine opinion demeure sceptique.

Elle se méfie des déclarations et des gestes tant du gouvernement que de la CENI. Ces pessimistes ne croient pas en la tenue effective des élections attendues ni dans le délai prévu, ni dans un climat apaisé.

Pour en rajouter à ce climat de scepticisme, la déclaration du président de la CENI sur Radio Okapi en mars dernier, a semé le trouble. En effet, Denis Kadima avait affirmé que « *Depuis le mois d'octobre 2022, la CENI n'a reçu ni les frais de fonctionnement ni les fonds des opérations (...). Le dernier décaissement du gouvernement en faveur de la CENI remonte au mois de septembre 2022. Plusieurs activités sont en souffrance...* » (réf. : Radio Okapi, "Dialogue entre Congolais" du 6 mars 2023).

Les propos du responsable de la Centrale électorale ont aussitôt été contredits par le ministre des Finances. D'après Nicolas Kazadi, « *il n'y a pas à s'inquiéter pour ce qui est des élections de 2023 ; l'argent du processus électoral a été approvisionné* ». Lequel de deux responsables dit vrai ?

Peu avant cette passe d'armes, le président de la République avait déclaré à la tribune de la 52^{ème} Session de l'Onu sur les Droits de l'homme à Genève, au mois de février, que « *la persistance de la guerre dans l'Est de la RDC risque d'hypothéquer le processus électoral en cours* ». Donc, la menace sécuritaire est une hypothèque sérieuse.

Hypothèque comme pourrait l'être également la proposition de loi dite « Loi Tshiani ». D'ores et déjà, des voix qui s'expriment contre cette proposition promettent un embrasement général si l'Assemblée nationale ne la retoquait pas. En tout cas, la controverse est vive sur le sujet. Elle risque d'enfler davantage et, in fine, d'influer sur l'issue du processus électoral. Car les acteurs politiques et les activistes des droits de l'homme sont présentement mobilisés en faveur ou en défaveur de ladite « Loi Tshiani ». Mais comment réagissent les professionnels des médias ?

Tous ces ingrédients – financement de la CénI, insécurité, « loi Tshiani » - donnent des prétextes à l'opposition politique et renforcent le camp des sceptiques. JED s'est préoccupée de ces hypothèques qui menacent la période pré-électorale, électorale et post-électorale. C'est pour cela

que JED a interrogé les médias congolais, dont l'apport à l'enracinement de la démocratie et du vivre-ensemble, est capital.

Comment les journaux, la radio, la télévision et les médias en ligne ont-ils abordé ces trois thématiques dans la période allant du 15 mars, jour de l'ouverture de la session parlementaire, au 30 avril ? S'inquiètent-ils du doute distillé dans l'opinion ? Voilà la préoccupation de JED, qui fait l'objet de ce premier rapport d'observation.

2. DES MISSIONS DE JED

Depuis une vingtaine d'années, Journaliste en danger (JED), avec l'appui de ses partenaires, se mobilise pour la défense de la liberté de la presse et le droit du public à l'information. L'ONG agit au travers des actions de lobbying pour créer un environnement propice qui permette aux journalistes de travailler dans de meilleures conditions de sécurité pour eux-mêmes, de dignité et d'honneur pour leur noble métier.

Ainsi, pour défendre la liberté de la presse et assurer la protection des journalistes, JED organise-t-elle un monitoring quotidien de toutes les atteintes portées contre eux dans le cadre de leur travail.

Dans la perspective des prochaines élections qui s'annoncent sous haute tension, et compte tenu des expériences du passé au cours desquelles les médias avaient été accusés de « *mettre de l'huile sur le feu* »,

JED s'est résolue d'élargir son champ d'observation aux dérapages et aux défaillances que pourraient commettre les professionnels des médias dans l'exercice de leur métier.

À cet effet, un groupe d'observateurs des médias a été constitué. Ces derniers ont été formés sur les techniques de monitoring et d'analyse des prestations et des productions médiatiques en lien, notamment, avec les appels à la violence, l'incitation à la haine, le discours discriminatoire et les fausses informations (fake news). Les rapports et les recommandations générés par ces observations seront rendus publics une fois par trimestre, à l'occasion des conférences de presse qui seront organisées par JED.

3. DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATION

Au regard des menaces et hypothèques que font peser les trois ingrédients précités sur la tenue des élections voulues démocratiques, transparentes et apaisées, la mission d'observation de JED s'est donné pour mandat d'analyser le traitement par les médias des informations liées à ces trois thématiques polémiques.

Il s'agit, d'une part, d'analyser quantitativement le nombre d'articles de presse affichés à la Une, des émissions de radio et de télévision "prime time" (d'écoute maximum) ainsi que des informations diffusées par des médias en ligne. Il s'agit, d'autre part, d'évaluer qualitativement le traitement de ces informations par rapport à la loi, à l'éthique et à la déontologie du journaliste.

Pour réaliser ce travail, la mission d'observation a formé les observateurs sur les techniques de collecte, d'observation et d'analyse qualitative et quantitative. La mission a, compte tenu des restrictions financières, opéré un choix sélectif de quelques médias de Kinshasa, selon des critères tels que leur appartenance, l'audience et la ligne éditoriale. L'échantillon se limite à neuf (9) organes de presse, qui fourniront ensemble à l'analyse 201 productions, c'est-à-dire les articles de presse et les émissions audiovisuelles.

Les médias observés sont :

- **Presse écrite** : *Forum des As, La Prospérité*
- **Radios** : *Radio Okapi, Top Congo FM*
- **Télévisions** : *Bosolo TV, RTNC/JT, Télé 50*
- **Médias en ligne** : *7sur7.cd, Médiacongo.net*

La mission d'observation a, par la suite, procédé à la collecte des informations, du 15 mars (date de la rentrée parlementaire) au 30 avril 2023. Les données collectées ont été consignées sur une grille Excel. Sur le plan qualitatif, elles ont ensuite été traitées par Excel et le Logiciel R pour la synthèse, la production des tableaux et l'estimation de la tendance générale.



4. DE LA PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT D'OBSERVATION

Résultats des analyses statistiques

Tableau 1: Les médias sélectionnés et les productions médiatiques en rapport avec les trois sujets de l'observation au cours de la période du 15 mars au 30 avril 2023

Commentaires sur tableau 1

ORGANES	Type et Intitulé d'émission ou production	Nombre d'émission ou production	Pourcentage
Audiovisuel		66	33%
BOSOLO NA POLITIK	Invité	2	1%
OKAPI	Actualité	2	1%
	Dialogue intercongolais	5	2%
	Parole aux auditeurs	1	0%
RTNC/IT	Journal télévisé	25	12%
Télé 50	Club50	17	8%
Top Congo	Actualité	14	7%
		57	
Presse Ecrite			28%
Forum des AS	Information à la UNE	29	14%
LA PROSPERITE	Information à la UNE	28	14%
		78	
Medias en ligne			39%
7 SUR 7	Actualité	12	6%
Medias congo	Actualité	66	33%
Total général		201	100%

Au total, la mission d'observation a recueilli 201 productions médiatiques dont 33% produites par les médias audiovisuels, 28% par la presse écrite et 39 % par les médias en ligne.

Le nombre élevé de production des médias en ligne peut s'expliquer par la facilité avec laquelle ces médias peuvent

diffuser rapidement et régulièrement leurs informations.

On remarque un nombre élevé des émissions d'actualité qui ont traité les 3 sujets par rapport aux émissions de débat qui sont diffusées une fois par semaine ou qui nécessitent la présence d'un invité. Tel est le cas des émissions telles que « Invité » de Bosolo na politik et dialogue entre congolais.

Tableau 2: Nombre total d'émissions et articles de presse produits par les médias ciblés au cours de la période du 15 mars au 30 avril 2023

	Nombre d'émissions ou articles selon type d'organe	% selon le Type d'organe	% des productions par Organe de Presse
Audiovisuel	339	57%	
BOSOLO NA POLITEK	6		1%
OKAPI	157		26%
RTNC/JT	126		21%
Télé SO	18		3%
Top Congo	32		5%
Presse Ecrite	64	11%	
Forum des AS	32		5%
LA PROSPERITE	32		5%
Médias en ligne	192	32%	
7 SUR 7	32		5%
Medias congo	160		27%
Total général	595	100%	100%

Commentaires sur tableau 2

Entre le 15 Mars et 30 avril 2023, les organes de presse ciblés ont réalisés 595 productions dont 339 soit 57% dans les organes audio visuels , 64 soit 11% dans les presses écrites et 192 soit 32% dans les Médias en lignes

Les médias ayant plus produits seraient le MediaCongo.net (160 productions) , suivi de radio Okapi (157) et JT de la RTNC (126)

Le nombre total des productions médiatiques de tous les médias au cours de la période nous permettra de dégager le pourcentage des productions en rapport avec les 3 sujets de l'observation.

Tableau 3: Taux de couverture médiatique sur les 3 sujets électoraux (Insécurité à l'Est, Financement des élections et Loi Tshiani)

• Tableau 3: Taux de couverture médiatique sur les 3 sujets électoraux (Insécurité à l'Est, Financement des élections et Loi Tshiani)

	Productions médiatiques sur 3 sujets éléctés	Productions médiatiques réalisées dans les Organes médias	Taux de réalisations par Organe de Presse média
Audiovisuel	66	339	19%
BOSOLO NA POLITIK	2	6	33%
OKAPI	8	157	5%
RTNC/JT	25	126	20%
Télé SO	17	18	94%
Top Congo	14	32	44%
Presse Ecrite	57	64	89%
Forum des AS	29	32	91%
LA PROSPERITE	28	32	88%
Medias en ligne	78	192	41%
7 SUR 7	12	32	38%
Medias congo	66	160	41%
Total (595)	201	595	34%

Commentaires sur tableau 3

Ce tableau nous révèle un faible taux de couverture médiatique sur ces sujets électoraux qui étaient d'actualité brûlante et qui menacent de compromettre la bonne tenue des élections dans un climat apaisé tel est le cas de la question de l'insécurité à l'Est du pays et de la proposition controversée de la Loi Tshiani.

Au total, seul 201 émissions et articles de presse sur 595 ont abordé ces questions soit 34%. Sur ces 201 productions, la presse écrite vient en tête avec 89%, alors que les médias audiovisuel et la presse en ligne qui sont les plus suivis, n'ont produit que 19% et 41%.

Tableau 4: EVALUATION DES CONTENUS DES PRODUCTIONS EN RAPPORT AVEC LA LOI ET LE CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

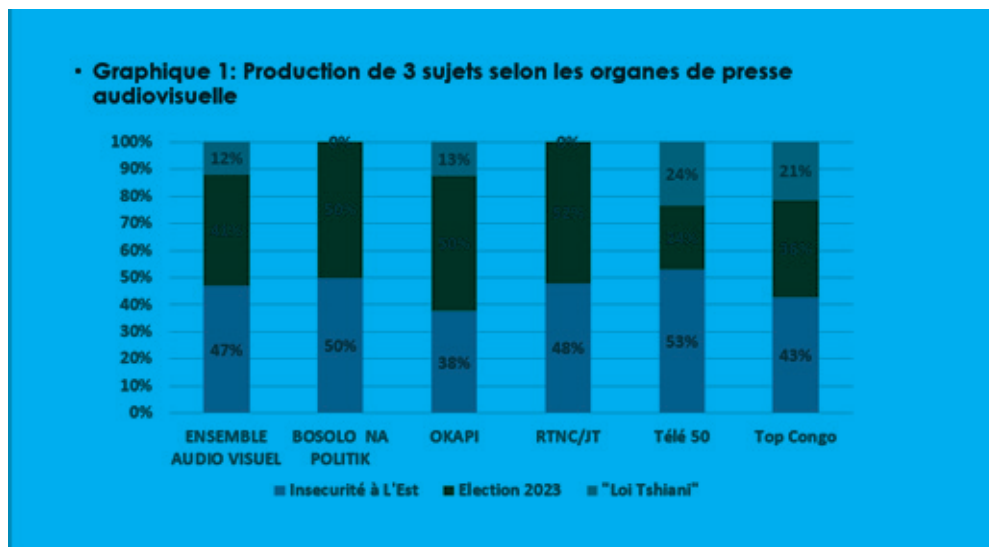
ORGANES	Productions/Emissions	NEGATIVE	POSITIVE	Total général
Audiotextuel				91%
BOSOLD NA POLITIK				
	Invités	0%	100%	100%
OKAPI	Actualité	0%	100%	100%
	Dialogue Intercongolais	0%	100%	100%
	Parole aux auditeurs	0%	100%	100%
RTNC/IT	Journal télévisé	0%	100%	100%
TOU 50				
	Club 50	29%	71%	100%
Top Congo	Actualité	7%	93%	100%
Presse écrite				95%
Forum des AS				
	Information à la UNE	7%	93%	100%
LA PROSPERITE				
	Information à la UNE	4%	96%	100%
Medias en ligne				94%
7 SUR 7	Actualité	0%	100%	100%
Medias congo				
	Actualité	8%	92%	100%
Total général		7%	93%	100%

Commentaires sur tableau 4

La mission d'observation s'est aussi penché sur la qualité des émissions et des articles produits pour voir s'ils respectent la loi sur la Presse ou le Code d'Ethique et de Déontologie du journaliste. Notamment: l'équilibre, la neutralité, le respect de la dignité humaine, etc...

Il ressort de cette analyse que la plupart des émissions étaient de bonne qualité.

Graphique 1: Production de 3 sujets selon les organes de presse audiovisuelle



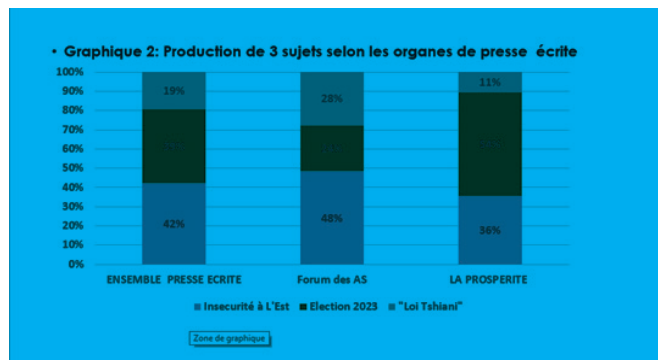
Commentaires sur Graphique 1

Le graphique 1, montre qu'en général dans l'ensemble, les médias audio visuels ont plus traité le sujet de l'insécurité (47% de production), suivi du sujet sur les élections (42%) et 12% pour la loi Tshiani.

DONC FAIBLE INTERET POUR LA LOI TSHIANI que les autres sujets

Cette tendance générale est plus observé à la RTNC/JT et Bosolo TV

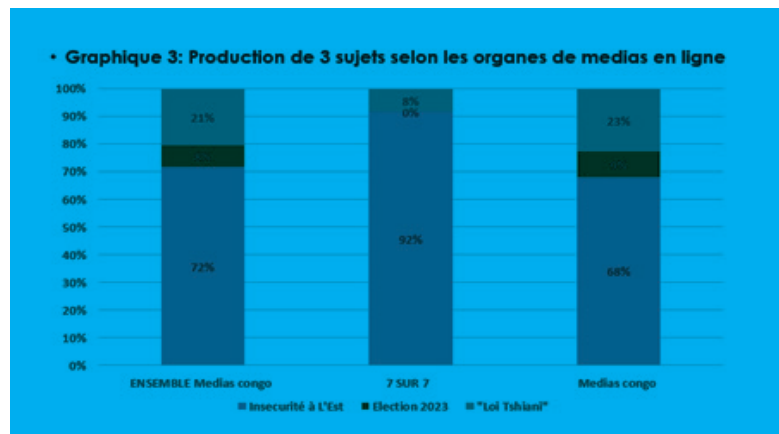
- Graphique 2: Production de 3 sujets selon les organes de presse écrite



Commentaires sur Graphique 2

Le graphique 2, montre que le traitement de la loi Tshiani est toujours faible contre les autres sujets, Pour Forum des AS, c'est plus l'insécurité alors que pour prospérité c'est les élections plus que les autres sujets

Graphique 3: Production de 3 sujets selon les organes de medias en ligne



Commentaires sur Graphique 3

Le graphique 3 montre en général une disparité entre le sujet d'insécurité et les autres sujets mis en semble, soit 72 % sur l'Insécurité contre 28%, cette tendance est plus observée chez 7 sur 7 que mediacongo.net qui est légèrement équilibré.



CONCLUSION GENERALE

En Afrique, de manière générale, et République démocratique Congo en particulier, la liberté de la presse reste vulnérable parce que fragilisée par la culture de l'impunité dont jouissent les prédateurs de cette liberté, mais aussi par les excès dont les médias eux-mêmes peuvent se rendre coupables.

C'est pour éviter les débordements des journalistes, juguler les harcèlements et tracasseries des pouvoirs publics, améliorer la qualité de la presse et préserver son indépendance que, dans beaucoup des pays, naissent des instances de contrôle des Médias sous la forme des Instances de régulations ou des Observatoire d'autorégulation, et des Mission d'Observation des médias. Etc...

Leur finalité ? C'est de faire respecter la déontologie, forger dans l'esprit des journalistes une éthique de l'information et, par-là, engager la presse dans une dynamique de professionnalisation.

C'est donc, pour défendre l'idée d'une presse libre et responsable que les médias, de plus en plus nombreux, s'engagent dans la voie d'une régulation interne et volontaire.

Avec la montée des Nouvelles technologies de l'information, et la prolifération des Réseaux sociaux, les Médias traditionnels n'ont qu'un choix : Se professionnaliser ou disparaître.

Le Monitoring aide à la professionnalisation.

S'agissant du processus électoral en cours en RDC, Il ne peut y avoir de transparence véritable dans les opérations électorales, sans la possibilité pour les journalistes de pouvoir informer le public, en toute liberté, de toutes les péripéties qui entourent ces opérations. Et c'est ce souci de transparence, pensons-nous, qui justifie les accréditations accordées aux journalistes tant de la presse nationale qu'internationale pour accéder aux bureaux de vote et même d'assister aux opérations de dépouillement

JED en appelle au respect strict par tous de la liberté de la presse entendu comme droit pour les journalistes de chercher des informations, toutes les informations, et de pouvoir les diffuser sans entraves, mais aussi droit pour le public à être largement informé sur tous les sujets d'intérêt national. JED rappelle, enfin, qu'aucune disposition particulière ne peut empiéter sur cette liberté de la presse garantie par la Constitution de la République et par les instruments juridiques internationaux auxquels la RDC est partie.

Merci

TSHIVIS TSHIVUADI

Monitoring des médias en vue d'une bonne tenue des élections, RDC : Marcel Ngoyi salue le travail de JED

L'Editeur-Directeur du journal La Prospérité, Marcel Ngoyi Ngoyi Kienge, a félicité le premier monitoring des médias en RDC, effectué par l'ONG «Journaliste En Danger » pendant cette période pré-électorale, soit du 15 mars au 30 avril 2023. Ce monitoring se veut un autre soutien pour la réussite des élections apaisées, démocratiques et transparentes en RDC.

«C'est un travail de qualité que j'ai apprécié à sa juste valeur. C'est un travail de satisfaction qui démontre que s'il y a des structures qu'il faut encourager dans le milieu professionnel de la presse, il y a JED. Il existe d'autres structures œuvrant dans le monde des médias qui ne font pas forcément le même travail, mais auxquelles JED vient de donner l'exemple», a-t-il déclaré, juste après la présentation de ce premier rapport faite par cette organisation, vendredi dernier, à CEPAS dans la commune de la Gombe.

Nous considérons, renchérit-il, que ce rapport publié est de qualité et cela nous invite à la fois de veiller sur ce que nous avons l'habitude de faire, mais aussi tenir compte de ceux qui nous observent car, on ignore que tous les actes que nous étions en train de poser étaient

en train de passer à la machine des analyses de la rigueur de la loi, et même du code d'éthique et déontologie.

L'objectif du rapport, a expliqué le Secrétaire Général de JED, Tshivis Tshivuadi, consistait à observer le travail de médias non seulement dans l'information, mais aussi la sensibilisation sur des enjeux des élections. Etant quatrième pouvoir, le média a un rôle très important dans l'accompagnement de ce processus des élections en vue d'une tenue faisant preuve de la transparence, d'apaisement ainsi que de la démocratie.

D'où, l'importance au niveau de l'organisation de prendre les dispositions pour réveiller dans l'esprit du journaliste congolais son sens de professionnel de l'information, aussi accompagner tant soit peu le journaliste à bien jouer son rôle pendant cette période souvent émaillée de plusieurs épisodes de violences.

Dans ce premier rapport, comme pour dire qu'il y aura d'autres rapports, Journaliste En Danger a choisi trois

sujets d'actualité notamment, insécurité à l'Est du pays, financement de la CENI et la loi Tshiani, susceptibles de compromettre la bonne tenue des élections, cette année, au regard de ses côtés pomme de discorde.

Ainsi, JED a voulu observer comment les médias locaux ont traité toutes ces questions. Et Monsieur Tshivis Tshivuadi indique que le rapport relève qu'effectivement, il y a un faible taux de couverture par les médias locaux de ces questions brûlantes d'actualité, soit 201 productions seulement ont touché les trois thèmes. Les médias ne les ont pas suffisamment abordées alors qu'elles pouvaient aider la population de bien comprendre les enjeux, en vue de se préparer aux choix judicieux, au moment venu.

Pendant 46 jours, faut-il le rappeler, JED a revu le paysage médiatique congolais avec comme échantillon : 5 organes de l'audiovisuel, 2 de la presse écrite et 2 autres de la presse en ligne. Il s'agit de la RTNC, Télé 50, Bosolo Na Politik, Radio Okapi, Top Congo, La Prospérité, Forum des As, actualité.cd et média Congo choisis sur base d'audience, professionnalisme et la ligne éditoriale.

Le travail comportait deux phases principales. D'un côté, le plan quantitatif. Ces observateurs de JED se sont appesantis sur le nombre des éditions des journaux des radios et télévisions. De l'autre côté, l'analyse qualitative, allusion faite à l'évaluation des contenus des productions en rapport avec la loi et le code d'éthique et déontologie, précisément aspects équilibre, neutralité et respect de la dignité humaine.

Satisfait de constater que son média était sélectionné comme échantillon d'étude parmi tant d'autres, Marcel Ngoyi formule quelques recommandations aux responsables de JED. Notamment, l'élargissement de l'initiative sur toute l'étendue du territoire, aussi de renforcer la capacité des journalistes à travers des formations.

Christian Musungayi

